

Saint Leu le 16 décembre 2022

A l'attention de mesdames et messieurs  
les présidents de club

A l'attention des licenciées et licenciés de  
la LIGUE FFME REUNION

**Objet : Appel à candidature pour le remplacement de deux postes vacants au comité directeur de la ligue FFME REUNION**

Chère licenciée, cher licencié.

Une assemblée générale électorale de la ligue FFME REUNION se déroulera le **samedi 11 février 2023**.

À cette occasion, deux postes vacants au comité directeur de la Ligue FFME REUNION pour l'olympiade 2021-2024 feront l'objet d'une élection.

Pour rappel, « ne peuvent être candidates et élues au comité directeur :

1. les personnes mineures ;
2. les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;
3. les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
4. les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif ;
5. les conseillers techniques placés par l'Etat auprès de la ligue ;
6. les personnes rémunérées de quelque manière que ce soit, et ce directement ou à travers un groupement d'employeurs, par :
  - a. un club membre de la ligue ;
  - b. un établissement membre de la ligue, sauf s'il s'agit de son représentant légal ;
  - c. la ligue ;
  - d. un comité territorial du ressort territorial de la ligue ;
  - e. la fédération ».

En référence à l'article 13 des statuts, cette élection doit permettre que les nouveaux élus soient du même sexe que les membres qu'ils remplacent, par conséquent un poste de sexe féminin et un autre de sexe masculin seront à pourvoir.

Sur ces 2 postes vacants il est important de considérer que le poste de secrétaire sera à pourvoir

Le dépôt d'une candidature n'est recevable que s'il est accompagné de la présentation d'une profession de foi expliquant les motivations de la candidature.

Les candidatures devront être adressées par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard au siège de la Ligue FFME REUNION (125 rue du général Lambert 97436 Saint-Leu) **avant le vendredi 03 février 2023**

Veuillez recevoir, chères présidentes, chers présidents, chère licenciée, cher licencié, nos sentiments les plus cordiaux.

Juliette PAYET

Présidente de la Ligue Réunion Montagne et Escalade

